

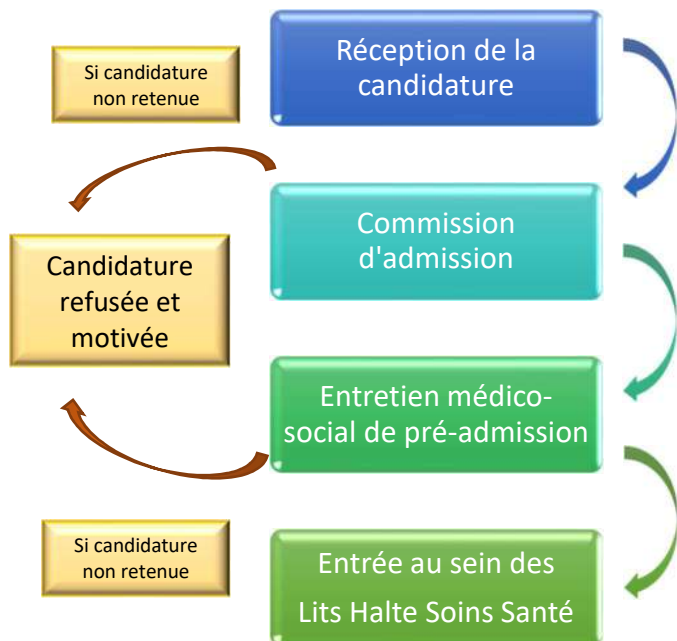
COMMENT NOUS ADRESSER UNE CANDIDATURE ?

La personne concernée par la demande doit nécessairement être orientée par un partenaire du secteur médico-social ou sanitaire. La demande est formalisée par un dossier type constitué de 3 feuillets :

- Un feuillet social,
- Deux feuillets médicaux.

Ce formulaire est disponible auprès de notre secrétariat au 04 98 10 53 20 ou par mail : roman.florence@adsea83.org

Procédure d'admission :



COMMENT NOUS CONTACTER ?

Le secrétariat des LHSS est situé :



299 Avenue Paul Arène
83300 DRAGUIGNAN

☎ **04 98 10 53 20**

📠 **04 98 10 53 21**

Nos horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 00



Mise à jour janvier 2020

ADSEAAV

Dispositif Lits Halte Soins Santé



Pôle Santé Soins Insertion
299 Avenue Paul Arène
83300 DRAGUIGNAN

☎ : 04.98.10.53.20

📠 : 04.98.10.53.21

roman.florence@adsea83.org

N° SIRET : 775 713 688 002 39

NOS APPARTEMENTS

L'hébergement s'organise sur deux appartements situés au sein de résidences de droit commun, sur la commune de Draguignan.

Il s'agit de logements de type T3 et T4, meublés et équipés. Cette configuration permet de mettre à disposition 5 chambres individuelles, dans le cadre d'une cohabitation. Ils proposent des espaces collectifs, favorisant des temps de partage et de convivialité.

PERSONNES CONCERNEES

Les Lits Halte Soins Santé accueillent des personnes majeures sans domicile fixe, quelle que soit leur situation administrative ; dont l'état de santé est incompatible avec la vie à la rue, mais ne nécessite pas pour autant une prise en charge hospitalière ou médico-sociale spécialisée. Les LHSS ne sont pas dédiés à une pathologie donnée. Extraits du décret N° 2016-12 du 11 janvier 2016.

NOTRE MISSION

Dans le cadre d'un partenariat entre l'ADSEAAV et ITINOVA, le dispositif propose un hébergement de 2 mois, renouvelable en fonction de l'évolution de l'état de santé de la personne.

Il s'agit d'une prise en charge sanitaire et sociale liée à des soins légers de courte durée. Cet hébergement vise à favoriser une continuité de soins, un temps de repos afin d'éviter des complications de santé.

Un accompagnement social permet de soutenir la personne dans ses démarches et de proposer une aide à l'insertion.

NOTRE ÉQUIPE

MÉDICAL

Médecin généraliste responsable
Infirmière

SOCIAL

Assistante Sociale

VIE QUOTIDIENNE

Éducatrice Spécialisée

Prestation AVS

DIRECTION

Directrice de Pôle ADSEAAV
Chefs de Service ADSEAAV / ITINOVA



NOS OBJECTIFS

- ✓ Proposer des soins médicaux et paramédicaux adaptés.
- ✓ Mettre en place un accompagnement social personnalisé visant l'ouverture ou le maintien des droits.
- ✓ Assurer un accompagnement éducatif sur la gestion du quotidien.
- ✓ Elaborer un projet de sortie individuel en lien avec nos partenaires.